

COMPTE RENDU DE REUNION

- RESEAU AUTISME INTERPROFESSIONNEL DU BAS-RHIN -

Du 17 janvier 2013 à la MAS HARION

Ordre du jour :

- Le passage, la transition à l'âge adulte ou comment le devenir adulte est traité dans l'institution ? (IMPRO, passage d'une structure pour enfants à une structure pour adultes)
- Comment investir ou envisager le temps libre ? Comment aider les personnes à développer la capacité d'investir ce temps libre ?

Après un tour de table de présentation, La psychologue nous présente la structure « Marie-Rose Harion » qui nous accueille pour cette rencontre. La MAS, qui a ouvert ses portes en avril 2011, est la première structure adultes implantée sur le site du Neuhof. Elle a un agrément de 45 résidents, dont 11 personnes de plus de 40 ans.

Comment assurer le passage d'une structure enfants/adolescents vers une structure adultes ?

Cette question du passage d'une structure à une autre, sensible dans tous les établissements représentés, a suscité un intérêt majeur pour les professionnels présents et a abouti à des échanges fructueux et riches. Les grandes lignes issues de ces échanges, souvent sous forme de questionnements, sont :

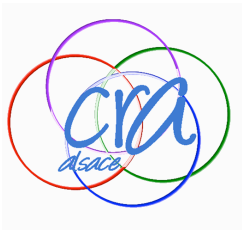
1/ Le changement de structure se fait parfois dans la précipitation, lorsqu'une place se libère. Sans temps de préparation et de concertation avec la nouvelle équipe de professionnels, la personne peut être amenée à présenter des comportements problèmes.

2/ Comment les informations et les outils de communication sont-ils transmis entre les professionnels d'une même structure ? Et d'une structure à une autre ? Quels sont les éléments importants qu'il est nécessaire de transmettre ? Lors d'un changement de structure, les éléments transmis sont généralement ceux observés l'année précédente (dernière synthèse), mais ne faut-il pas aussi communiquer les éléments observés lors de l'arrivée du résident dans la structure, lorsqu'elle n'était pas familiarisée à la structure et qu'elle présentait, peut être, des comportements problèmes en lien avec la transition ?

3/ Quelles différences entre les structures adultes et enfants ?

- Ratio d'encadrement plus léger comparativement aux structures enfants, ayant un impact sur l'accompagnement de la personne (temps libres plus nombreux)
- Différences d'âge pouvant être importantes

4/ Préparer le changement de structure par l'équipe et préparer la personnes :



- Transmettre les éléments importants en lien avec le fonctionnement de la personne et rechercher les éléments de son histoire personnelle et institutionnelle (parcours, problèmes somatiques, moyens de communication, routines/rythmes de journée, etc.)
- Organiser plusieurs rencontres entre les professionnels des deux structures et la personne, et la familiariser avec la nouvelle structure afin de réduire l'anxiété
- En amont, travailler l'autonomie de la personne et la préparer à la gestion des temps libres qu'elle rencontrera plus fréquemment en structure adultes

Autres thématiques abordées : Jusqu'où vont les espaces de liberté des personnes lorsqu'elles arrivent à la majorité ? Quelle est la place de la vie intime dans une structure médico-sociale ? Comment faire le lien avec la famille ?

Référence : Eric Santamaria (2009) Handicap mental et majorité. Rites de passage à l'âge adulte en IME. L'Harmattan

La prochaine réunion du réseau interprofessionnel aura lieu :

Le jeudi 21 mars 2013 à 14 heures

**Etablissement Public de Santé Alsace Nord
Salle du Conseil de Surveillance
141 Avenue de Strasbourg
67170 Brumath**

Ordre du jour :

« Famille, vie affective et libre arbitre »